

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 MAI 2010**

**Délibération**  
n° 2010.05.103

**ORU Champ de  
Manoeuvre :  
convention de  
participation  
financière pour la  
réalisation de  
l'opération du centre  
commercial sous  
maîtrise d'ouvrage de  
l'EPARECA**

**LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

**Secrétaire de séance** : Françoise LAMANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Guy ETIENNE à André LAMY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET, Alain PIAUD à Henri GARCIA

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMAI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

**Excusé(s)** :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /  
RENOUVELLEMENT URBAIN

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**ORU CHAMP DE MANOEUVRE : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA REALISATION DE L'OPERATION DU CENTRE COMMERCIAL SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DE L'EPARECA**

Par délibération n° 487 du 20 décembre 2007, le conseil communautaire a approuvé la participation financière globale de la communauté d'agglomération sur le projet de rénovation urbaine du GrandAngoulême, du quartier du Champ de Manœuvre à Soyaux, ainsi que sa répartition sur différents volets.

Vu la délibération n°12 du 5 février 2009 du GrandAngoulême approuvant l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle relative à l'ORU du GrandAngoulême - site du Champ de Manoeuvre et modifiant la maquette financière et la signature de cet avenant,

Il convient aujourd'hui d'approuver une convention ayant pour objet de préciser les modalités de participations financières du GrandAngoulême à l'opération du centre commercial du Champ de Manœuvre sous maîtrise d'ouvrage EPARECA.

Le projet consiste à réaliser un centre de 8 cellules commerciales et une supérette sur la place Jean-Jacques Rousseau à Soyaux.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 2 927 085 € HT.

La répartition des participations est la suivante :

<b>Participations</b>	<b>Montant</b>
ANRU (20%)	584 800 €
EPARECA (69%)	2 012 085 €
GrandAngoulême (6%)	181 558 €
Ville de Soyaux (5%)	148 642 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 927 085 €</b>

Le versement de la subvention se fera en deux temps :

- 33 % de la subvention sur présentation de l'ordre de service, soit 54 467 €.
- le solde sur présentation du décompte final de l'opération et réception définitive des travaux, soit 127 091 €.

Considérant que cette sollicitation est conforme à la maquette financière de l'ANRU et correspond aux priorités définies par le GrandAngoulême sur ce dossier,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 28 avril 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la participation financière du GrandAngoulême de 181 558 € pour le financement de la construction du centre commercial et des cellules de la place Jean-Jacques Rousseau sur le Champ de Manœuvre à Soyaux.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de participation financière et les actes afférents à cette participation.

**D'INSCRIRE** les dépenses au budget principal – AP/CP ORU (6) - article 20418 – Rubrique 70 - Opération 2007.03.

**(Monsieur Baleynaud ne prend pas part au débat et au vote)**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 juin 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 juin 2010</b>